

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROLONGATION

Enquête relative à l'aliénation du chemin dit de la Bouysse

Commune de Monestiés

Par arrêté municipal en date du 16 octobre 2025, le maire de la commune de Monestiés a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement du chemin rural dit de « La Bouysse ».

Par arrêté réf 2025AR24 du 18/11/2025, l'enquête publique débutée le 5 novembre 2025 à 10H00 est prolongée jusqu'au 3 décembre 12h00. Elle se déroule à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Luc DURAND, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie le mercredi 3 décembre 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier ou courriel à transmettre à M. le commissaire-enquêteur

Mairie de MONESTIES (81640)